

# DOSSIER ENFANT

## RENTREE SCOLAIRE

### 2018 / 2019

Nom Prénom de l'enfant :

Etablissement scolaire : **Ecole Henry Jacques Le Mème**

Niveau Classe à venir : .....

Pour assurer la prise en charge de votre enfant dès la rentrée, merci de bien vouloir compléter le dossier.

### **A RETOURNER A L'ESPACE ACCUEIL ENFANCE.**

#### Documents à joindre au dossier

**Un justificatif de l'autorité parentale** (si 1<sup>ère</sup> inscription) : copie du livret de famille (parent + enfant concerné) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant. En cas de divorce ou de délégation d'autorité, copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale mentionnant les conditions d'exercice de celle-ci (garde alternée...).

**Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois** : copie de quittance de loyer, facture de fournisseur d'énergie, téléphone fixe, compromis de vente sur résidence principale.

Si vous résidez chez un tiers, une attestation signée de l'hébergeant, la copie de sa carte d'identité et la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

**OU**

**Un justificatif d'emploi sur l'une des 3 communes (Megève, Demi-Quartier et Praz Sur Arly) pour les non-résidents dans le cadre d'une inscription à l'Accueil de Loisirs.**

**Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)** pour tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) alimentaire(s). Prendre contact avec l'infirmière scolaire de l'établissement et avec la diététicienne de la restauration (04.50.21.24.14).

**Notification C.A.F.** : datée de moins de 3 mois précisant le quotient familial (ou avis d'imposition dans son intégralité pour les non allocataires, pour les couples non mariés 1 avis pour chacun)

*Le tarif plafond sera automatiquement appliqué si ces justificatifs de ressources ne sont pas fournis.*

**Photocopie du carnet de santé de votre enfant attestant que le vaccin DTP a bien été effectué.**

**Demande de dérogation** : Si l'école que vous sollicitez n'est pas celle du périmètre scolaire à l'intérieur duquel est situé votre domicile, votre demande de dérogation **doit faire l'objet d'un courrier motivé à joindre au présent dossier.**

Ecole du secteur .....

Ecole souhaitée par dérogation .....

Une demande de dérogation non accordée ne garantit pas ensuite à votre enfant une place dans l'école du secteur.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

 Espace Accueil Enfance  
Mairie de Megève |  
 BP 23 | Megève  
 [service.enfance@megeve.fr](mailto:service.enfance@megeve.fr)  
 +33 (0)4 50 58 77 84 -

Nom et Prénom de l'enfant:

Date de naissance :

Lieu (commune + département) : .....

Sexe :

Etablissement fréquenté : ..... Niveau Classe : .....

## Les autorisations

- Sortie seule de mon enfant (à partir de 9 ans)  
 Autorise     N'autorise pas    mon enfant à quitter seul la structure d'accueil
- Droit à l'image  
 Autorise     N'autorise pas    l'équipe encadrante à photographier/filmer mon enfant
- Sorties extérieures  
 Autorise     N'autorise pas    mon enfant à participer et à se déplacer par tous moyens (à pied, bus...)

## Renseignements médicaux concernant l'enfant

Dispose-t-il déjà d'un Protocole d'Accueil Individualisé ?     oui     non

Prend-t-il un traitement médical régulier ?     oui     non

Connait-il des restrictions médicales particulières ?     oui     non

Souffre-t-il d'allergies ?     oui     non

Si oui, préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir : .....

## Demande des repas sans porc :

Oui     Non

## Personnes autorisées à récupérer l'enfant (autres que les responsables légaux)

- |                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| - Nom, prénom : .....    | - Qualité : .....            |
| N° tél personnel : ..... | N° tél professionnel : ..... |
| - Nom, prénom : .....    | - Qualité : .....            |
| N° tél personnel : ..... | N° tél professionnel : ..... |
| - Nom, prénom : .....    | - Qualité : .....            |
| N° tél personnel : ..... | N° tél professionnel : ..... |

## RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES

### Responsable légal 1 (personne de contact)

Autorité parentale  oui  non

Père  Mère  Tuteur

Nom - Prénom:

Adresse :

Code postal : Commune :

Profession : ..... Employeur : ..... Lieu de travail : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : Tél pro : .....

Courriel :

J'autorise l'envoi de SMS :  oui  non à ce numéro : .....

N° Allocataire :  CAF OU  MSA .....

### Responsable légal 2

Autorité parentale  oui  non

Père  Mère  Tuteur

Nom - Prénom:

Adresse :

Code postal : Commune :

Profession : ..... Employeur : ..... Lieu de travail : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : Tél pro : .....

Courriel :

### La situation familiale

Si les adresses sont différentes, la résidence habituelle de l'enfant durant la semaine est fixée chez le :

Responsable légal 1  Responsable légal 2

Garde alternée, merci de préciser le rythme : .....

Si vous souhaitez faire valoir un jugement relatif à une séparation (garde, autorité parentale, facturation, etc...), merci de joindre un exemplaire à ce dossier.

**ANNEE 2018-2019**

- RESTAURATION SCOLAIRE
- TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)/PERISCOLAIRE (après 16h30)
- MERCREDIS SCOLAIRES

**Les inscriptions se font pour chacune des 5 périodes pour des jours fixes :**

- Période 1** : de la rentrée scolaire aux vacances de la Toussaint (du 27/08 au 19/10)  
**Période 2** : des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël (du 05/11 au 21/12)  
**Période 3** : des vacances de Noël aux vacances d'hiver (du 07/01 au 15/02)  
**Période 4** : des vacances d'hiver aux vacances de printemps (du 04/03 au 12/04)  
**Période 5** : des vacances de printemps aux vacances d'été (du 29/04 au 05/07)

**Nom et Prénom de l'enfant :**

**Etablissement/ Classe** .....

**Merci de cocher les temps de présence de votre enfant.**

**Si votre enfant ne fréquente aucun de ces services, merci de compléter avec la mention néant.**

● **Restauration scolaire**

ANNEE SCOLAIRE 2018 -2019	PERIODES	1	2	3	4	5
J'inscris mon enfant à la restauration scolaire	lundi					
	mardi					
	mercredi					
	jeudi					
	vendredi					

● **TAP/périscolaire**

ANNEE SCOLAIRE 2018 -2019	PERIODES	1	2	3	4	5
Je récupère mon enfant à 15h30 à la fin de l'école	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Mon enfant prend le bus scolaire MATIN ET SOIR (à partir du 03/09) Préciser la ligne de bus :	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Je l'inscris aux activités TAP de 15h30 à 16h30 (à partir du 27/08)	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Je l'inscris au périscolaire 1H de 16h30 à 17h30 (à partir du 27/08)	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Je l'inscris au périscolaire 2H de 16h30 à 18h30 (à partir du 27/08)	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					

● **Mercredis scolaires**

Les mercredis 2018 -2019	1	2	3	4	5
Je récupère mon enfant <b>après l'école à 11h30</b>					
Mon enfant prend le <b>bus scolaire (à 11h45)</b>					
Je le récupère <b>&lt;13h et 13h30&gt; après le repas</b>					
Je le récupère <b>après l'Accueil de Loisirs</b>					
J'inscris mon enfant à <b>l'accueil de loisirs à partir de 14h</b>					

● **Inscription à l'Accueil de loisirs pour les vacances scolaires et mercredis libérés**

Elle s'effectue auprès de l'Espace Accueil Enfance environ 3 semaines avant le début des vacances.  
(Vous serez informés par mail de la date d'ouverture réelle des réservations avant chaque période).

● **Navettes activités**

Contacter l'Espace Accueil afin de remplir une fiche d'inscription.

**Attention** la rentrée scolaire à l'école Henry Jacques Le Même aura lieu **le Lundi 27 août 2018**.

**Les lundis, mardis, jeudis, vendredis**, horaires scolaires 8h30-11h30 puis 13h15-15h30 ;  
**Les mercredis**, horaires scolaires 8h30- 11h30 ;

**8 Mercredis libérés pendant l'hiver 2019** : 09-16-23-30 janvier ; 06-13 février ; 06-13 mars

Les prestations **Restauration et Périscolaire** commenceront dès **le lundi 27 août 2018**.

Les prestations **TAP** débuteront **à partir du lundi 27 août**.

Les prestations **BUS** débuteront **le lundi 3 Septembre 2018**.

**Important concernant la restauration scolaire, le TAP, le périscolaire et les mercredis, ces informations seront prises en compte et feront office d'inscription**, toute modification devra être signalée auprès du service concerné (se référer au règlement de fonctionnement restauration, TAP/périscolaire, accueil de loisirs).

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus et autorise les responsables de chaque structure à prendre le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Megève, le

Signature du responsable légal :

Les règlements des différentes structures vous seront transmis par mail, et consultables sur le Portail Famille, ainsi que sur le site de la Mairie de Megève prochainement.